



Quelques informations sur l'Association Sportive

publié le 12/09/2022

Quelques parents nous posent des questions sur l'organisation de l'Association Sportive. Ces infos sont données à la rentrée aux élèves en EPS mais parfois ne suivent pas jusqu'aux parents ...

Vous trouverez en pièce jointe un document de synthèse sur l'AS du collège.

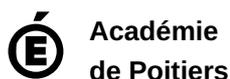
En bref :

- ▶ l'AS c'est tous les mercredis
- ▶ les activités sont encadrées par les professeurs d'EPS
- ▶ chaque élève amène son pique-nique
- ▶ les horaires varient soit 13h/15h (entraînements aux collèges) soit 13h/17h lorsqu'il y a des déplacements en bus, une convocation est envoyée par Pronote pour chaque mercredi
- ▶ les parents s'organisent pour venir chercher leur enfant à la fin de la séance (covoiturage à privilégier)
- ▶ une grande variété d'activités sont proposées

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous souhaitez plus d'informations.

l'équipe EPS

 [presentation_de_l_as_2022](#) (PDF de 454.9 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.